

L'Écho

D é c e m b r e
2 0 0 9



de la 2^e Circonscription de l'Essonne

La lettre de Franck MARLIN, votre Député et de Bernard BOULEY, son suppléant

Sommaire

Pages 2 et 3

- Spécial défense de notre environnement et cadre de vie.
- Présentation de mesures innovantes en matière d'écoactions dans notre circonscription

Votre Député s'engage !

Pages 4 et 5

- Spécial sécurité des personnes et des biens
- Pour la laïcité, la reconnaissance du droit des victimes et une révision du caractère automatique de la liberté conditionnelle

Votre Député se mobilise !

Pages 6 et 7

- Pour défendre les services publics et obtenir une labellisation
- Pour l'éducation de nos enfants, l'emploi et le développement économique

Votre Député intervient !

Pages 8

- À l'Assemblée nationale,

Votre Député vous représente et défend les projets de vos communes !



**LIBERTÉ - ÉGALITÉ
FRATERNITÉ
...LAÏCITÉ**

Dans le cadre du débat sur l'identité nationale, et pour le respect des valeurs de la République, Franck Marlin a redéposé sa proposition de loi constitutionnelle pour inscrire la laïcité dans la devise républicaine. Il s'est également prononcé sur le port de la burqa et du niqab, et interrogé sur le dispositif ELCO qui ne favorise plus l'intégration. Voir en page 5.

EDITO



ON N'EST JAMAIS POLITIQUEMENT INCORRECT QUAND ON EXPRIME LES ATTENTES DU TERRAIN !

Depuis le début de mon mandat, et fidèle aux engagements que j'ai pris devant vous, j'entends être votre relais et votre porte-parole en exprimant haut et fort vos attentes et préoccupations.

De très nombreux textes ont été, cette année, travaillés, débattus à l'Assemblée nationale lors des réformes engagées par le gouvernement. Et dans ce cadre, il a été plus que jamais nécessaire d'être force de propositions. Ce qui m'a conduit à exprimer parfois des idées différentes.

Ne pas être toujours d'accord ne signifie pas être contre le changement. C'est seulement vouloir faire entendre une autre voix, la vôtre, quand les projets ou les propositions de lois ne semblent pas atteindre leurs objectifs, ou sont mal comprises car insuffisamment préparées.

Et c'est pour cette raison que j'ai adopté des positions de vote parfois divergentes ou demandé à prendre la parole pour poser des questions d'actualité au gouvernement. Ce qui m'a été, en bien des cas, refusé.

S'expliquer, échanger, confronter des idées et des convictions de manière constructive, loin des conflits de personnes, pour mieux avancer, telle est ma conception du débat

public dans notre République. Et je lui serai aussi fidèle.

Cette détermination à agir ainsi est le fruit de ce lien de proximité qui existe entre nous.

Etre député, ce n'est pas une question de présence ou faire des interventions de complaisance pour faire bien à l'heure du bilan. C'est être sur le terrain, à vos côtés. C'est intervenir au quotidien et sans relâche dans tous les domaines pour répondre aux besoins que vous m'exprimez.

Ces rencontres que nous avons sont la source des propositions de bon sens que je fais valoir auprès du gouvernement et du Président de la République. Elles fondent aussi le socle de mon action et de mon engagement à votre service. C'est pourquoi, la défense de notre cadre de vie figurera au cœur de mes priorités. Ce souci de protéger ce que l'on aime, ce qui fait le charme de notre région, nous le partageons car nous le devons aux générations futures.

Et il est de notre responsabilité d'y répondre sans plus tarder.

Bonne Année 2010. A toutes et à tous des vœux de bonheur, de réussite et de santé !

Franck MARLIN



Plus de 70 élus unis autour de votre député pour la défense du cadre de vie.

Environnement : la mobilisation des élus de l'Essonne aux côtés de votre Député

Création d'un centre d'enfouissement technique des déchets à Saint-Escobille, extension des quais de chargement d'hydrocarbures à Cerny, déplacement de couloir aérien en direction d'Orly et survolant notre territoire... 3 dossiers qui rassemblent élus locaux de toutes tendances, associations et habitants !

Ensemble, refusons les menaces qui pèsent sur notre environnement et notre cadre de vie !

spécial environnement

Unis pour défendre notre cadre de vie !

Contre la création d'un centre d'enfouissement des déchets à Saint-Escobille

A l'heure où l'enquête publique pour la construction d'un centre d'enfouissement des déchets à Saint-Escobille vient de s'achever, la mobilisation ne faiblit pas ! Ce projet fait d'ailleurs l'unanimité contre lui et mobilise tout un département ! Des milliers d'Essonnais se sont prononcés « contre » par le biais d'une pétition, et de très nombreuses collectivités locales également : près de 150 Conseils municipaux et Communautés de communes, le Conseil général de l'Essonne et la Région Ile-de-France ont adopté une motion pour s'opposer à ce projet. Car il est dangereux ! Les risques de pollution des nappes phréatiques sont particulièrement importants. Or ces nappes fournissent en eau potable nombre de communes de l'Essonne, des Yvelines, du Loiret et Paris ! Au nom du principe même de précaution, et au regard des autres risques pour l'environnement, cela n'est pas acceptable ! Il est dangereux aussi pour la sécurité routière puisque les camions devront utiliser les routes départementales 191 et 838 déjà saturées et inadaptées pour un tel trafic. Il est également disproportionné et repose sur des technologies archaïques : pas de tri, pas de valorisation matière ou énergétique *in situ*. C'est pourquoi, aux côtés des habitants et des élus locaux, votre député combat ce projet qui est en totale contradiction avec le Grenelle de l'Environnement !

Contre la circulation de 400 camions citernes transportant des matières dangereuses sur le RD 191

La société SDFM, qui exploite le dépôt d'hydrocarbures de Cerny notamment, a pour projet d'étendre les quais de chargement sur cette commune afin de décupler leur capacité de stockage (de 100 000 m³ actuellement à 1 200 000 m³ dans 8 ans). Concrètement, cela se traduirait par une augmentation considérable du nombre de camions-citernes (près de 400 passages aller/retour quotidiens) sur la RD 191. Des camions dangereux qui traverseraient nos villes et nos villages sur un axe routier totalement inadapté. Outre les risques qui pèseraient sur les riverains, mais également tous les usagers de la route, ce projet situé à proximité d'établissements scolaires et d'équipements municipaux (crèche, gymnase,...) réduirait également à néant les efforts entrepris par la ville de Cerny et les communes environnantes pour développer l'activité touristique dans ce secteur. Franck Marlin s'est donc prononcé contre ce projet qui est, lui aussi, en contradiction avec les objectifs du Grenelle de l'environnement. D'autres solutions existent, comme le ferroutage. Mais cette possibilité n'a même pas été étudiée ! Là encore, ce projet fait l'unanimité contre lui et la mobilisation des élus ainsi que des habitants est extrêmement importante (la pétition peut d'ailleurs être téléchargée sur le site Internet de votre député).

Guy GAUTHIER – Conseiller général du canton de La Ferté-Alais

"Avec Franck Marlin, nous combattons farouchement ce projet. En effet, en tant qu'élus, nous ne pouvons accepter que pèsent de tels dangers sur les habitants de villes et villages qui seront traversés par ces camions. Nous refusons que nos enfants qui circulent à pied ou à vélo, les élèves du lycée,... soient ainsi menacés et que le développement des communes concernées soit sacrifié".

Grand Paris : Pourquoi votre député a voté contre !

A l'Assemblée nationale, mardi 2 décembre, Franck Marlin a signifié son opposition au projet du Grand Paris, principalement parce que ce projet est une concentration de moyens financiers et d'infrastructures sur la petite couronne de l'Ile-de-France au détriment des 5 millions de Franciliens résidant aux franges de chacun des 8 départements. Un déséquilibre inacceptable qui va à l'encontre de l'aménagement de la Région qui était initialement souhaité pour "remettre de l'ordre" dans un territoire morcelé. Et dont on devine aujourd'hui les conséquences à venir en termes de réponses aux besoins de transport, d'équipements structurants, de développement économique...

Madame MAZURE – Maire de Mérobert - Présidente de l'ADSE

"Notre mobilisation contre le projet de la décharge de Saint-Escobille est totale. Les élus, comme l'ensemble de la population du secteur marchent main dans la main et patlent d'une seule voix pour s'opposer à cette implantation qui est une aberration écologique. Nous sommes déterminés à imposer des solutions alternatives plus soucieuses du respect de l'environnement".

Jean-Jacques BOUSSAINGAULT – Conseiller Général du canton de Milly-la-Forêt - Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

"La Direction Générale de l'Aviation Civile a décidé de modifier les couloirs aériens sans aucune concertation préalable. Cette décision soumise à enquête publique est inacceptable, car elle entraînera un renforcement du trafic aérien avec toutes les nuisances qui en découlent, notamment au-dessus du Parc Régional du Gâtinais. Toutes les communes survolées ont voté une motion dans laquelle elles dénoncent ce changement de trajectoire des vols qui est en contradiction avec les principes arrêtés par le Grenelle de l'environnement".

Couloir aérien : pour la suppression de la procédure en cours.

Le 2 décembre, votre député conduisait une délégation de parlementaires de l'Essonne et d'élus locaux du Département et de Seine-et-Marne au ministère des transports pour faire entendre leur opposition au projet présenté par la Direction générale de l'Aviation civile visant à relever les altitudes pour les atterrissages à Orly. Perspective qui entraînerait le déplacement du couloir aérien sur le Sud-Essonne avec les nuisances sonores que cela induit. Au cours de cette réunion, Franck Marlin a vivement critiqué l'absence de dialogue ayant prévalu à la mise en œuvre d'une enquête publique et de concertation avec les élus locaux. Sur le fond, ce projet est également critiquable puisqu'il consiste à transférer les nuisances sur d'autres populations au seul motif qu'elles seraient moins nombreuses ! Intolérable et mensonger.

Le Ministère a d'ailleurs reconnu que le procédé était inacceptable et contraire aux engagements pris dans le passé. En effet, en 2000, votre député et Jean-Jacques Boussaingault, Président du parc naturel régional du Gâtinais français avaient combattu un projet identique et avaient reçu l'assurance qu'aucune modification ne serait faite sans que les élus soient associés aux travaux préalables. Face à cette situation, Franck Marlin a demandé au ministre la suspension de la procédure en cours. Une proposition unanimement soutenue.



A l'initiative de Franck Marlin, les élus de l'Essonne tiennent une conférence de presse pour dire 3 fois NON !

Le jeudi 10 décembre a été marqué par une action unitaire d'un très grand nombre d'élus locaux et parlementaires de l'Essonne pour montrer leur détermination commune à défendre le cadre de vie de leurs administrés. Un message fort a été délivré avec un ultimatum clair. Si rien ne change, les mois à venir s'annoncent chauds. Aux côtés des associations et des habitants qui refusent ces projets aux conséquences préjudiciables

pour leur quotidien et environnement, les élus, de toutes tendances, se mobilisent autour de l'action de votre député. Loin toutefois d'être une simple critique des 3 dossiers, leurs démarches se veulent aussi force de propositions et d'actions. "Parce que les Essonnais veulent décider de leur avenir", sur chacun de ces dossiers, une alternative a été présentée et proposée qui prend en compte les attentes des habitants et les exigences environnementales. C'est ça le sens des responsabilités !

spécial environnement

Notre territoire sait prendre des initiatives... et obtient des résultats !



Étampes montre la voie en matière de développement durable.

>Achat de véhicules électriques. S'inscrivant pleinement dans une démarche environnementale, Franck Marlin a souhaité équiper les services municipaux de voitures électriques. Et ces nouvelles camionnettes électriques, qui ont été mises en service en novembre dernier, rencontrent un franc succès auprès de la population, tant au niveau du caractère écologique que de la diminution des nuisances sonores – elles sont silencieuses – et de la priorité donnée à l'industrie française puisqu'elles sont fabriquées dans le Lot-et-Garonne. Bénéficiant de subventions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), elles sont financées dans le cadre du Plan de Relance local mis en œuvre à Étampes.

>De nouveaux équipements publics aux normes HQE

Fidèle à son engagement en faveur de l'environnement, Etampes a depuis quelques années engagé la réalisation d'équipements publics répondant aux normes "Haute Qualité Environnementale" (HQE) ou s'inscrivant dans une démarche environnementale forte. Ainsi, des matériaux écologiques sont utilisés pour la construction ou la réhabilitation des gymnases, des écoles,... Au niveau de l'éclairage public également, des actions ont été diligentées pour consommer moins et mieux ! En prévision également, la réalisation d'un "point info-énergie" qui deviendra la future Maison de l'Environnement.

Autoroute A6 : subvention obtenue !

Depuis plusieurs années, votre député se bat avec les élus locaux pour que le tronçon de l'autoroute A6, du Coudray-Montceaux jusqu'à la Seine-et-Marne, soit rénové. Il faut en effet rappeler que le revêtement date de la création de cette autoroute, il y a plusieurs décennies ! Au Nord d'Evry, il a fait l'objet de travaux de réfection, financés par l'Etat, la Région et le Conseil général de l'Essonne. Mais pour la partie Sud, ces deux collectivités ont refusé tout financement... Face à ce désengagement, Franck Marlin n'a pas désarmé. Avec les représentants de l'association de défense contre le bruit de l'autoroute (ADCBA) et les Maires concernés, votre député a sollicité la prise en charge de ces travaux par l'Etat. En juin dernier, ils ont été reçus au ministère des Transports et ont obtenu l'engagement financier de l'Etat qui assumera donc seul cette réhabilitation. Ainsi, plus de 30 millions d'euros seront investis pour la réfection du revêtement et la construction de murs anti-bruits qui protégeront les riverains les plus exposés. Un engagement réitéré par le Secrétaire d'Etat chargé des transports dans sa réponse à la question écrite de Franck Marlin, dans laquelle Dominique Bussereau précise que le montant nécessaire a été inscrit au budget d'entretien du réseau national pour la période 2009-2014 et que les premiers travaux préparatoires seront engagés dès 2010 !

Patrick IMBERT – Conseiller général du canton de Mennecey

"Ce n'est pas trop tôt. Depuis le temps que nous attendions que les travaux de l'A6 soient lancés. C'est maintenant chose faite. Alors que le Conseil général a financé la rénovation de l'autoroute A6 dans sa partie nord, il a toujours refusé de le faire au sud pour des raisons strictement politiques. Heureusement, avec Franck MARLIN, nous avons réussi à convaincre les services de l'Etat de s'engager dans cette réalisation qui en matière de sécurité et de réduction des nuisances sonores était primordiale".

Transports publics : une priorité

Ligne C, ligne D du RER : des mobilisations et pétitions qui font mouche !

Le 9 décembre, 300 élus des lignes RER C et D se sont mobilisés avec les usagers devant le siège du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) pour protester contre les schémas directeur et de principe des lignes RER C et D adoptés le 8 juillet dernier. Reçue par le Président du STIF et Président du Conseil régional, Jean-Paul Huchon, la délégation d'élus a exigé le retrait du projet de desserte omnibus pour Paris qui engendre une détérioration des durées de trajet sur les lignes C et D. **Elle a obtenu ce que demande aussi votre député, la suspension de ce projet et que les investissements d'amélioration du réseau prévus dans ces schémas soient réalisés indépendamment de toute modification des conditions d'exploitation.** Elle a également obtenu qu'une concertation à ce sujet soit enfin ouverte.

Il s'agit d'une première victoire contre l'allongement des temps de trajet, mais notre combat se poursuit pour obtenir de véritables améliorations !

Pour des arrêts de TER en gare d'Angerville

Votre député, aux côtés des Conseillers généraux d'Etampes et de Méréville et des maires concernés, se mobilise pour l'obtention d'un arrêt supplémentaire de deux TER en gare d'Angerville, une nécessité au regard du développement de la population dans ce secteur. Si la SNCF a donné son accord, le STIF ayant conditionné le sien à celui de la Région Centre, le dossier se heurte au refus de cette dernière qui avance un problème de tarification. Face à ce blocage, qui prend en otage les usagers, Franck Marlin a demandé un arbitrage au Secrétaire d'Etat chargé des transports.

>Du chauffage vert mis en place en partenariat avec la coopérative agricole.



L'environnement, c'est l'affaire de tous ! Et c'est dans cet esprit que votre député a initié le projet visant à chauffer les bâtiments communaux et ceux de la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonne à l'aide de « déchets verts ». Ainsi, un partenariat entre les 2 collectivités locales, la

Chambre d'agriculture Ile-de-France, et la Coopérative agricole IDF Sud, a permis d'aboutir à la construction de la première unité de production d'agro-pellets (granulés de résidus de paille, grains de blés cassés...). Par sa technologie, il s'agit là du premier équipement de ce type en France ! Répondant aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, cette unité d'une surface de 1000 m² vient d'être inaugurée. Outre le « chauffage vert », elle permet également de créer une filière locale pour le monde agricole, en valorisant leurs résidus en biomasse. Les productions sont issues d'exploitations situées dans un triangle Angerville - Fontainebleau - Rambouillet. Une initiative originale qui a fait la "Une" de la presse et concrétise le projet de création d'une biovallée dans le Sud-Essonne !

>Ferme photovoltaïque.

Le 6 juin 2008, en présence de la Secrétaire d'Etat alors chargée de l'environnement, la plus grande ferme en bois photovoltaïque privée d'Europe (1000 m² de panneaux solaires installés sur les toits) a été inaugurée à Ballancourt-sur-Essonne. Franck Marlin, auprès duquel M.Boucher s'était adressé alors qu'il ne s'agissait que d'un projet, s'est particulièrement mobilisé pour permettre l'obtention de subventions, notamment de l'Union Européenne, pour financer cette construction d'envergure qui est devenue un véritable exemple en France et par delà les frontières. Une nouvelle réalisation, qui repose sur le même principe, vient d'ailleurs d'être mise en service à Auvernaux.

Un plan de soutien à l'agriculture obtenu !

Depuis février 2009, votre député n'a eu de cesse de demander au Président de la République et aux ministres de l'Agriculture successifs, la mise en œuvre d'un véritable plan de soutien et de relance destiné à accompagner l'Agriculture et ses filières, comparable au plan de sauvetage déployé pour l'industrie automobile. **Un message entendu ? En octobre dernier, le Président de la République annonçait un plan sans précédent en faveur du monde agricole, avec notamment 1 milliard d'euros de prêts bancaires de trésorerie, 650 millions d'euros de soutiens exceptionnels de l'Etat, 170 millions d'exonération des charges patronales dues à la MSA pour les saisonniers. Des dispositions qui reprennent des suggestions que votre député avait émises !**

spécial sécurité

La sécurité des personnes et des biens, un droit à garantir !

Pour la construction d'une nouvelle gendarmerie à Itteville

Parce que les locaux de la gendarmerie de Guigneville sont devenus exigus et inadaptés, et parce que le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie à La Ferté-Alais a été stoppé, Franck Marlin avait proposé au ministre de l'Intérieur de concrétiser cette opération sur le territoire de la commune d'Itteville, ce qui correspondait par ailleurs à l'attente de tous, élus, habitants et gendarmes. Ce projet aujourd'hui avance à grands pas, et c'est d'ailleurs dans ce cadre que votre député a sollicité, pour l'année 2010, l'obtention d'une subvention exceptionnelle à l'Assemblée nationale dans le cadre de la "réserve parlementaire".

Des renforts obtenus pour les gendarmeries de Guigneville et de Mennechy

En décembre dernier, ayant constaté les problèmes d'effectifs rencontrés à la gendarmerie de Guigneville, où 7 postes restaient alors vacants, Franck Marlin avait demandé au Ministre de l'Intérieur que ces postes soient pourvus. Quelques mois plus tard, il l'avait également sollicité pour que la gendarmerie de Mennechy bénéficie de renforts. En effet, couvrant les communes de Mennechy, Ormoy et Le Coudray-Montceaux, et classée en secteur périurbain, elle ne comptait que 26 gendarmes pour 25 000 habitants, soit près de 1 pour 1 000 alors que le ratio devrait être de 1 pour 800, quand la zone police située à proximité dénombre 54 hommes pour un nombre d'habitants comparable. Ses messages ont été entendus, et les renforts ont été obtenus pour ces deux gendarmeries !

Sapeurs-pompiers : Franck MARLIN se bat pour une juste reconnaissance de leurs actions

Considérant que l'Essonne figure parmi les cinq départements français les plus touchés par les violences urbaines, et est à l'origine de la création d'un stage spécifique "violences urbaines" qui fait aujourd'hui exemple, Franck Marlin a demandé au ministre de l'Intérieur que les sapeurs-pompiers se voient attribuer une "bonification indiciaire zones urbaines sensibles", à l'instar des agents exerçant leur mission sur des territoires repérés comme difficiles, ce qui correspond à la réalité des faits dans certains secteurs du département. Ce dossier est actuellement à l'étude.

Vidéo-protection : des premiers bons résultats enregistrés à Etampes !

En parallèle à la mise en place du dispositif de télésurveillance spécifique aux commerçants et relié directement au service de la Police municipale, la Ville a lancé un programme d'installation de caméras de vidéo-protection. Aujourd'hui au nombre de 72, (102 à terme), elles permettent de constater leurs effets chiffrés. un taux d'élucidation des affaires en progression de 28%, des cambriolages en baisse de 12 %, une diminution de la délinquance de proximité en octobre 2009 de 18 % sans parler de son utilité et de son efficacité pour lutter contre l'économie souterraine et le trafic de stupéfiants...

Camps de rom : des solutions doivent être trouvées

Maintenant, il faut agir. La manifestation qui s'est tenue le 12 novembre devant le camp de roms à Ormoy a montré une fois encore l'exaspération des riverains devant une situation qui perdure et qui n'a pas évolué depuis 3 ans. Et les problèmes ne font qu'augmenter... Pourtant au regard de la santé publique, du règlement sanitaire départemental et du droit en matière d'urbanisme, des décisions s'imposent. Aussi votre député a-t-il demandé au Préfet de l'Essonne de prendre enfin les mesures nécessaires pour répondre aux préoccupations légitimes des habitants et de leurs élus.

Une proposition pour interdire la vente libre de gyrophares

Les forces de l'ordre ont constaté une recrudescence de l'utilisation frauduleuse de gyrophares réservés à la police nationale, à la gendarmerie ou aux sapeurs-pompiers. Un équipement utilisé lors d'embouteillages ou par des personnes mal intentionnées qui, usurpant la fonction de policier, effectuent des contrôles qui peuvent se terminer par le vol des véhicules. Il faut savoir que ces équipements sont en vente libre, seule leur utilisation est prohibée. Votre député a donc proposé l'interdiction de la vente libre de feux, timbres et avertisseurs sonores. "La confusion est compréhensible chez les automobilistes, et les inquiétudes réelles chez les policiers, il faut vite mettre un terme à cette hypocrisie. Car les conséquences sont graves ! Il faut donc en interdire la vente libre de ces équipements et punir plus sévèrement toute utilisation frauduleuse" avait-il expliqué. Cette proposition a été cosignée par plus de 70 députés.

Mieux protéger les victimes!

En novembre dernier, lors de l'examen du projet de loi tendant à amoindrir le risque de récidive criminelle, Franck MARLIN s'est vivement accroché avec le président de la Commission Jean-Luc WARSMANN à l'occasion de la présentation d'amendements visant à supprimer les réductions de peines dites "automatiques" pour les criminelles récidivistes sans que la conduite en prison ou la dangerosité des condamnés ne soient prises en compte. Alors que le président s'appretait à les rejeter, en prétextant que cette suppression avait un caractère populiste, Franck MARLIN votre député a défendu sa position en ces termes.

"Monsieur le président de la commission des lois, j'ai été profondément choqué par vos propos. J'ai voté en mon âme et conscience l'amendement de mon collègue Michel Hunault, et je ne l'ai pas fait pour flatter l'opinion publique, loin s'en faut. Je veux vous préciser, monsieur Warsmann, que j'ai personnellement connu Marie-Christine Hodeau, Milly-la-Forêt faisant partie de ma circonscription.

Je n'ai pas l'impression de me montrer populiste en prenant fait et cause pour ce qui a été dit par Messieurs Hunault et Dupont-Aignan. Lorsqu'il a reçu la famille de Marie-Christine, le Président de la République a pris ce dossier à bras-le-corps et annoncé très clairement qu'il fallait lutter contre la récidive. Pardon si je montre trop de passion et si je sors un peu du propos, mais je veux tout de même dire qu'il y en a assez de voir certaines personnes commettre des crimes à répétition. L'individu qui a séquestré, violé et tué Marie-Christine Hodeau avait déjà violé une mineure précédemment.

Je veux simplement dire que le débat est ouvert : il n'y a pas de sujet tabou. Alors, comment expliquer à la famille et à l'opinion publique qu'un homme, condamné à dix ans de prison, est sorti au bout de sept ans, s'est installé à quelques centaines de mètres de la maison de l'adolescente qu'il avait violée, et a séquestré, violé et tué une femme qu'il avait suivie tel un prédateur après l'avoir repérée alors qu'elle faisait son jogging ?

Monsieur le Président Warsmann, nous réagissons devant des faits inexcusables. Il n'est pas question ici de voleurs de poules : il s'agit d'individus qui ont tué, violé. Nous ne nous adressons pas à l'opinion publique : nous voulons régler des problèmes concrets. Cela semble vous faire sourire. Moi, je n'ai vraiment pas envie de sourire.

Les propos que vous avez tenus vont sûrement choquer l'opinion publique. Ils ont en tout cas profondément choqué des élus qui, comme vous, sont des élus de terrain, connaissent le monde de la pénitencière, ont dans les quartiers difficiles de leur commune, des personnes qui font leur travail, à Fleury-Mérogis ou ailleurs, pour ne parler que de l'Essonne.

Alors, de grâce, ne jugez pas ceux qui prennent leurs responsabilités, qui font partie de la majorité, comme moi, et qui, simplement, expriment ce que le Président de la République a rappelé. Il n'y a pas de sujet tabou, n'en déplaise à ceux qui font de l'angélisme sur les bancs opposés. Pardonnez-moi de tirer peut-être un peu contre mon camp, mais je n'ai pas de leçons à recevoir en tant que député et porteur de message. Ce n'est pas flatter l'opinion publique, c'est s'assumer pleinement."

Une intervention qui a recueilli de très vifs applaudissements de ses collègues. "Monsieur Marlin, nous avons tous été émus par vos propos" a d'ailleurs conclu Jean-Paul Garraud, le rapporteur de ce projet de loi que Franck MARLIN a par ailleurs soutenu en votant "pour".

Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité : le fondement de la République Française

La Laïcité affirmée dans notre devise !



Comme inscrit en son article premier, notre Constitution a été établie pour préserver les différences, les croyances, instaurer l'égalité entre les citoyens, créer des liens fraternels. Autant de principes, ciment de nos institutions, que chacun se doit de respecter et qui fondent l'histoire de notre pays. Le principe de laïcité, pierre angulaire de la République est, au même titre que la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, une force et une valeur qui fait de la France une démocratie dans laquelle le respect et la tolérance ne sont pas de vains mots.

A l'heure où le débat sur l'identité nationale a été lancé, l'affirmation de ce principe fondamental dans notre Constitution est une nécessité. Aussi, considérant que l'État, qui se bat continuellement pour assurer les principes de notre devise républicaine, se doit de consacrer la laïcité comme valeur qui fondera l'unicité de notre Nation, **Franck Marlin a redéposé sa proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 2, alinéa 4, de la Constitution du 4 octobre 1958**, afin que la devise républicaine de la France soit désormais "Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité".

ELCO : un dispositif qui ne favorise plus l'intégration

En octobre dernier, les Maires du département ont été informés des modalités d'application des cours créés dans le cadre de l'enseignement des langues et cultures d'origine (E.L.C.O.) dans les écoles et établissements du second degré. S'il est contraint, en sa qualité de Maire, d'appliquer ce dispositif sur sa commune, Franck Marlin a fait part de son opposition à ce dispositif au ministre de l'Éducation nationale, en sa qualité de député.

En effet, dans le cadre de ses visites des établissements du second degré sur l'ensemble de la circonscription, il a pu constater qu'un grand nombre de postes d'enseignement de langues européennes étaient non pourvus. Pour lui, ces enseignements devraient plutôt constituer la première des priorités au lieu de l'E.L.C.O. qui suscite de vives interrogations chez les élus locaux. Des questions renforcées sur le bien-fondé de ce dispositif qui avait été créé, en 1973, pour les enfants de ressortissants étrangers venus s'installer en France avec leurs familles, et qui visait, à travers la valorisation de la culture d'origine, à un épanouissement personnel de l'enfant ou de l'adolescent, partant du principe que la maîtrise de la langue maternelle est un préalable nécessaire à la réussite de l'apprentissage d'une langue seconde. *"Si ce raisonnement était justifié en 1973, il est incongru quarante années plus tard, excepté pour la maîtrise de la langue maternelle qui, pour ces enfants nés en France, demeure le français"* a-t-il expliqué au ministre.

Pour votre député, ce dispositif ne répond donc plus à son objectif premier. Bien au contraire, il encourage désormais le repli communautaire, il bat en brèche le principe d'émancipation prôné par l'école de la République et l'école laïque qui est un des derniers lieux à mettre en avant ce qui unit les êtres humains plutôt que ce qui les divise.

Sachant que nombre d'élus locaux préféreraient que soit substitué à ces cours un enseignement plus approfondi de la langue française et des valeurs de notre République devant les signes de communautarisme et de radicalisation de notre société, que nul ne peut ignorer, et que tout soit mis en œuvre pour garantir des enseignements indispensables à la réussite de nos enfants au sein de l'Europe, il a demandé au ministre que ce sujet soit abordé dans le cadre du débat sur l'identité nationale.

Burqa, niqab, burqini : protéger les valeurs républicaines et la condition de la femme

En juin dernier, alors que le Président de la République devait, pour la première fois dans l'Histoire de la V^e République, s'exprimer de façon solennelle devant les députés et sénateurs réunis en congrès à Versailles, Franck Marlin avait exprimé le souhait que le Président, garant de la cohésion nationale, indique le cap à suivre à notre pays mais aussi rappelle les principes fondamentaux qui fondent notre vie en communauté.

"Parmi les piliers essentiels de notre démocratie figure au cœur le principe de Laïcité qui exprime notre attachement à partager un même quotidien dans le respect mutuel de dialogue et de tolérance. Nicolas Sarkozy doit donc lever le voile sur ses intentions et conforter à l'heure où de nombreux élus de toutes tendances s'inquiètent d'une dérive d'une pratique religieuse qui porte atteinte à la liberté de la femme et à l'affirmation de la féminité" avait-il alors expliqué, en soulignant la nécessité de dire publiquement que notre société ne restera pas sans réaction devant un phénomène (port du voile intégral) qui menace à la fois les valeurs républicaines et la condition de la femme.

Franck Marlin lui avait demandé d'engager sans plus tarder, les travaux préparatoires visant à l'interdiction du port de la burqa, bannie déjà dans de très nombreux pays européens ou africains. Et c'est d'ailleurs dans ce cadre qu'il a cosigné la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa ou du niqab sur le territoire national. Loin de vouloir stigmatiser une religion, il souhaite au contraire mettre en avant les principes de respect, de tolérance et de liberté des cultes induits par le principe de Laïcité.

Pour votre député, la position du Conseil d'Etat marque d'ailleurs une étape décisive. En effet, il y a un peu plus d'un an, la plus haute juridiction administrative s'est opposée à l'octroi de la nationalité française à une femme portant la burqa au nom d'une pratique radicale de sa religion. Un comportement en société incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française et notamment le principe d'égalité des sexes.

Dans le même esprit, il s'est également opposé au port du burqini (tenue de bain composée d'un voile, d'une tunique et d'un pantalon) dans les piscines, notamment au regard des mesures d'hygiène ainsi que des règlements qui s'appliquent à tous et qui interdisent de se baigner tout habillé.

Lutter contre les mariages de complaisance



Aujourd'hui le Code Civil permet aux Maires et aux procureurs de la République de s'opposer à un mariage que l'on peut qualifier de totalement fictif et dont le seul et unique objet est en réalité l'accession à la nationalité ou l'obtention d'un titre de séjour. C'est le mariage blanc au sens propre du terme.

Cependant, il est aussi des situations où il existe une véritable relation personnelle entre les deux individus en cause mais pour lesquels le mariage n'est pourtant qu'un moyen d'obtenir une régularisation et d'éviter une reconduite à la frontière. Ce type de mariage est une forme de détournement de procédure pénalement répréhensible.

Il est donc plus qu'important que les Maires et les procureurs puissent faire échec à une telle tentative d'infraction comme c'est le devoir de leur charge. C'est dans ce contexte qu'il apparaît opportun d'obliger le ministère public, saisi par le Maire, à surseoir automatiquement à la célébration d'une union en cas de suspicion de mariage de complaisance. Partageant pleinement cet objectif, Franck Marlin s'est associé à la proposition de loi de Marc Le Fur, vice-président de l'Assemblée nationale.

Votre Député prend position

Pour défendre les services publics, Franck Marlin propose de les labelliser !

La Poste : non à la privatisation !

L'été dernier, Jean-Paul BAILLY, président du groupe La Poste, avait annoncé son souhait de privatiser l'entreprise publique. Franck MARLIN avait alors immédiatement fait part de son opposition à ce projet. Une position qu'il maintient. "Il s'agit là d'un des premiers services publics en France auquel les Français sont, à juste raison, viscéralement attachés", explique le député-maire d'Étampes qui partage les inquiétudes des agents de La Poste car le projet de loi n'apporte pas suffisamment de réponses aux craintes exprimées également par les élus locaux. "Bien évidemment l'entreprise doit s'adapter pour l'ouverture des marchés européens, mais il n'est pas pensable de remettre en cause ce service public de proximité. Aujourd'hui, il faut des garanties inscrites dans la loi ! Car les élus sont échaudés ! Nous avons en effet tous en mémoire les engagements qui avaient été pris pour Pôle emploi et les conséquences qui se traduisent, sur le terrain, par la fermeture inacceptable du Point relais de La Ferté-Alais !" C'est la raison pour laquelle Franck MARLIN a cosigné une proposition de loi de son collègue Jean-Jacques CANDELIER, de la gauche républicaine, visant à garantir le caractère public de La Poste.

Le bureau de Maisse maintenu !

De nombreuses inquiétudes pesaient sur une éventuelle fermeture du bureau de poste de Maisse. Votre député avait immédiatement demandé l'organisation d'une réunion avec les responsables locaux et les représentants des usagers. L'assurance du maintien de ce bureau a été obtenue, ainsi que pour ceux de Milly-la-Forêt et de Boutigny-sur-Essonne.

Pôle emploi de La Ferté-Alais, le combat continue !

Parce que la décision de la direction de Pôle emploi de fermer le Point relais de La Ferté-Alais, impliquant le rattachement des 27 communes qui dépendent de cette structure aux pôles de Corbeil-Essonnes et d'Étampes, serait une totale aberration à l'heure où les chiffres du chômage augmentent fortement, Franck Marlin combat ce projet. Ainsi que votre député l'a indiqué au Président de la République, cette décision est incompréhensible car non seulement les agents en poste peuvent difficilement répondre aux attentes des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux, faute de moyens nécessaires, mais aussi parce qu'il pénalisera gravement des personnes en difficulté qui devront se rendre à Corbeil ou à Étampes alors que les moyens de transports en commun sont déficients dans cette partie du département. Si cette fermeture a été reportée, cela ne satisfait pas Franck Marlin qui demande, comme les élus locaux et les agents concernés, l'abandon pur et simple de ce projet au profit de l'ouverture d'un véritable Pôle emploi qui permettrait aux usagers de bénéficier de tous les services.

Votre député veut labelliser les services publics !

Les Français, à juste raison, tiennent à leurs services publics, comme ils l'ont notamment démontré pour refuser la privatisation de La Poste. Dans ce secteur, comme dans ceux des transports ou de l'énergie, par exemple, les nombreuses expériences menées dans d'autres pays, dont la Grande-Bretagne, illustrent la nécessité de garantir un service public performant et de proximité. C'est la raison pour laquelle Franck Marlin a proposé au Premier ministre de les labelliser. Ce label serait un gage de qualité, notamment en termes de moyens pour les agents, et une garantie de préserver ces services indispensables.

Priorité donnée à l'éducation

Pour le maintien des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Fin 2008, lorsque le ministre de l'Éducation nationale avait annoncé son souhait de supprimer 3 000 postes pour les RASED, Franck Marlin lui avait immédiatement fait part de sa plus vive opposition et a demandé de revenir sur sa décision afin que la prise en charge de ces élèves soit assurée. "Il est impératif de maintenir ce service éducatif de proximité qui est indispensable à la réussite de tous, et plus encore dans les secteurs ruraux" avait-il insisté. Un message entendu !

Votre député obtient que les postes vacants soient pourvus et se bat pour améliorer les conditions d'enseignement

Dans le cadre de ses visites dans les établissements scolaires du second degré de la circonscription, Franck Marlin a pu constater que nombre de postes étaient restés vacants plusieurs semaines après la rentrée. Systématiquement, il est inter-

Pour des services accessibles à tous !

La TNT arrive à Étampes, et bientôt à Méréville et Saclas !

Après plusieurs années de démarches auprès des ministres de la Culture successifs, des chaînes et multiplex de la TNT, ainsi que du CSA, ce dernier vient d'autoriser la diffusion de la télévision numérique à partir du réémetteur d'Étampes. Il s'agira du premier site équipé sur les 13 sites que compte le département. Par ailleurs, il vient d'informer votre député que les sites de Méréville et de Saclas/Saint-Cyr-la-Rivière passeront également au numérique d'ici mars 2011. Une excellente nouvelle pour les nombreux habitants concernés, d'autant que seuls 1 626 réémetteurs seront équipés pour la diffusion de la TNT sur les 3 500 sites officiels existants sur le territoire français.

ADSL : votre député reçu au ministère afin de demander une meilleure desserte du Sud-Essonne et la hausse du débit.

Faisant suite à ses différentes démarches, votre député avait saisi la Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique auprès du Premier ministre afin de lui faire part des difficultés rencontrées par de nombreux habitants du département pour accéder à Internet et bénéficier du haut débit. C'est pour répondre à ces attentes légitimes que la Secrétaire d'Etat a souhaité mettre en place un label « haut débit pour tous » afin de garantir à chaque Français, quel que soit son lieu de résidence, un accès à internet haut débit, bidirectionnel, et à moins de 35 euros mensuels, matériel compris. Par ailleurs, dans le cadre du Plan de relance national, 250 millions d'euros par an, et pendant trois ans, seront consacrés à des travaux visant à couvrir l'ensemble du territoire, à développer le très haut débit et à améliorer le débit des lignes actuellement limitées à 512 kb/s.

Ouverture d'un "Point accès au droit"

Favoriser l'accès des citoyens à une justice de qualité et de proximité, développer le droit à l'information et à réparation des personnes les plus démunies sont des attentes essentielles des habitants du Centre et du Sud-Essonne. Ces objectifs sont aussi au cœur de l'action menée par Franck Marlin pour pérenniser une présence judiciaire adaptée aux besoins exprimés. C'est la raison pour laquelle, en 2008, il avait sollicité auprès du gouvernement la création d'un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation accessible à tous. Cette demande, pleinement partagée par Tribunal de Grande Instance et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Essonne, a été entendue ! Un « Point d'accès au droit » vient d'ouvrir ses portes, à Étampes. Ce service, gratuit, permet d'apporter à tous les habitants de la région ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs une information sur leurs droits et devoirs. Une véritable avancée pour les personnes les plus fragiles qui n'ont pas la possibilité matérielle de se déplacer ou les moyens financiers de prétendre à un soutien juridique !

Pour tout renseignement : 01 69 92 11 70 - 1, rue du Coq à Étampes.

venu auprès du Ministère, du Rectorat ou de l'Inspection académique, et les postes ont été pourvus, notamment pour l'apprentissage de langues étrangères (à Ballancourt, Étampes et Méréville). Il est également intervenu pour obtenir plus de moyens, au titre de la dotation horaire globalisée, pour les collèges de La Ferté-Alais et de Méréville...

Châlo-Saint-Mars : l'ouverture de classe obtenue !

Alors que la situation du regroupement pédagogique des villes de Châlo-Saint-Mars et de Saint-Hilaire, où il apparaissait que les nouvelles inscriptions enregistrées conduiraient à une ouverture de classe au sein de l'école maternelle de Châlo-Saint-Mars, les parents d'élèves et les élus ont été confrontés à un refus de la part de l'Inspection académique. Une situation que Franck Marlin a dénoncée avec force : "Comment expliquer aux parents, aux enseignants et aux élus locaux que la limite des effectifs soit à sens unique, c'est-à-dire valable pour justifier une fermeture de classe mais pas dans le cas d'une ouverture ?" Et face à une mobilisation sans précédent, à laquelle votre député a apporté tout son soutien, ils ont obtenu satisfaction !

Pour l'emploi et le développement économique

Faurécia : pour le respect des engagements !

Après une mobilisation sans précédent avec les salariés, leurs représentants syndicaux et les élus locaux, et les démarches entreprises auprès du gouvernement par votre député et qui ont permis d'aboutir à la labellisation par le pôle de compétitivité Mov'éo du projet IRIS, pour la construction de sièges auto nouvelle génération, Franck Marlin a saisi récemment les dirigeants de Faurécia et de Peugeot. En effet, avec la reprise du secteur automobile, il faut mettre en œuvre dès aujourd'hui les projets nécessaires au maintien de l'activité de cette entreprise et l'inscrire dans une perspective d'avenir telle que l'« éco-industrie ». A suivre.

Altis : l'activité préservée ?

Alors que les salariés d'ALTIS (Corbeil-Essonnes / Le Coudray-Montceaux) sont confrontés à des plans sociaux successifs, le rachat de leur entreprise divulgué il y a près d'un an a suscité de vives inquiétudes. Différents repreneurs annoncés, discussions entre les représentations syndicales et la direction suspendues plusieurs fois, objectifs flous... autant d'incertitudes pour lesquelles ils n'ont jamais reçu de véritables informations. C'est pourquoi votre député a demandé un rendez-vous auprès du ministre de l'Industrie et l'a de nouveau interrogé afin de connaître le véritable avenir de cette société et des emplois. Les salariés ont droit à la vérité !

Jean PERTHUIS – Conseiller général du canton d'Etampes – Président de la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonnes.

"Dans le contexte de la suppression de la Taxe professionnelle, les actions publiques en faveur du développement sont plus que jamais d'une importance cruciale. C'est pourquoi, le soutien de collectivités comme le Conseil général est indispensable. Notre territoire a des projets et des atouts. Il ne faut pas qu'on lui coupe les ailes en se désengageant financièrement d'opérations majeures pour son devenir et qui avaient obtenu un accord. C'est pourquoi, l'action conduite avec Franck Marlin en faveur du désenclavement de la zone industrielle, premier pôle d'emplois et d'activités du Sud-Essonnes, est déterminante et doit voir le département concrétiser son engagement !"

Guy CROSNIER – Conseiller général du canton de Méréville

"Pour qu'une région puisse se développer économiquement, il faut également développer les transports publics, les dessertes des lignes TER. Dans ce dossier, comme dans celui du développement de l'accès à internet haut débit, nous menons avec notre député une action conjointe et les premiers résultats sont là. Cela nécessite un engagement permanent pour obtenir des avancées significatives..."

Désengagements du Conseil général de l'Essonne : l'emploi et l'économie locale pénalisés et mis à mal !

En octobre dernier, la majorité du Conseil général a pris des décisions lourdes de conséquences pour les communes, les associations et les quartiers prioritaires. La solidarité ne serait elle qu'un slogan de campagne ? A l'heure des actes, beaucoup se posent la question... En effet, l'exécutif du Département, pour faire face à une situation financière critique, a décidé de pénaliser les plus petites communes en modifiant ou supprimant un certain nombre d'aides qui concourraient à accompagner les collectivités dans leurs projets. Il a remis en cause les « Petites opérations localisées » qui permettent aux petites communes de réaliser des aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires. Il a revu à la baisse sa participation financière, il s'en est pris également aux collèges puisque les villes devront désormais financer des travaux qui sont du ressort du Conseil général.

Le Département sanctionne les plus faibles !

Lors de cette séance, cette majorité a également décidé de revoir les contrats communautaires de développement et d'aménagement qui ont permis de soutenir les investissements des communautés d'agglomérations et des communautés de communes. Et ce sont justement ces dernières qui paient le plus lourd tribut puisqu'elles perdront jusqu'à 61 % de leur enveloppe. Une drôle de conception de l'équité qui se voit malheureusement confirmée par le choix de sanctionner financièrement et arbitrairement les communes qui n'ont pas atteint les objectifs fixés dans le cadre des projets de rénovation urbaine ou qui n'ont pas encore réalisé d'aire d'accueil des gens du voyage. D'ailleurs, de très nombreux parlementaires, sénateurs et députés, de l'Essonne ont dénoncé la méthode brutale employée par l'exécutif départemental, car aucune des villes concernées n'a été avertie de ce projet, ainsi que son caractère arbitraire.

Pour le premier pôle d'emplois et d'activités du Sud-Essonnes : le Conseil général doit tenir ses promesses !

Sans concertation ni information préalable, le Département a supprimé 2,3 millions d'euros de crédits budgétaires alloués à un projet qui avait pour objectif de soutenir la dynamique locale en faveur des PME et PMI d'une zone d'activité, de s'inscrire dans le cadre du pôle de compétitivité MOV'EO (pôle de recherche et de développement) et de désengorger le centre ville d'Etampes. Une pétition a rassemblé plusieurs centaines de signatures pour exiger du Département qu'il respecte son contrat moral !



Étampes met en place un plan de relance avec des mesures particulières pour la formation et l'emploi

>Création de fonds de soutien à l'emploi et à la formation. Dans le cadre de son Plan de relance engagé à hauteur de plus de 20 millions d'euros, pour, à la fois soutenir l'activité économique locale, l'emploi et améliorer le cadre de vie des habitants, la Ville d'Etampes a mis en place des mesures innovantes répondant aux besoins des personnes qui rencontrent des difficultés pour retrouver ou conserver leur emploi. Un dispositif qui s'adresse également à celles qui souhaitent suivre une formation. C'est ainsi qu'ont été lancés 2 fonds de soutien sur la base d'une aide financière ou d'un prêt à taux zéro. Les 2 étant cumulables...

>Des Chèques Emploi Service Universel pré-financé à 50 % pour les seniors. Parmi toutes les actions concernant l'emploi et mises en œuvre en 2009 par la Ville d'Etampes, une s'adresse plus particulièrement aux personnes âgées et à mobilité réduite. Il s'agit par ce dispositif d'encourager les services à domicile. Comment ? En délivrant des chèques emploi service universel (CESU) aux personnes qui en font la demande à un tarif attractif. En effet, la Ville d'Etampes préfinance ces titres de paiement à hauteur de 50 %. Ils se présentent sous la forme d'un chèque individuel pour rémunérer un salarié, un prestataire ou une structure d'aide à domicile.

>Soutien à la formation des aides-soignantes. Afin de répondre à un triple objectif en termes de santé et d'emploi, la Ville d'Etampes a pris une mesure originale et unique. Aider à devenir aide-soignante. Pourquoi ? Parce qu'il est nécessaire de répondre à un besoin réel de la profession qui manque de personnel. Parce que c'est un métier qui est un des plus recherchés par les employeurs médico-sociaux. Parce qu'enfin, c'est une opportunité pour des femmes qui après avoir élevé leurs enfants veulent retrouver un travail durable et stable. Sans oublier que cette formation coûte cher ! Résultat, la Ville d'Etampes a fait le choix de prendre en charge le coût de certaines formations pour les habitantes de la commune. Déjà plus d'une dizaine de personnes en ont profité pour passer leur diplôme et retrouver le chemin de l'emploi.

Votre Député vous représente



À l'Assemblée Nationale

Votre député a déposé les propositions de loi :

- modifiant la partie législative du code de la défense en matière d'armes, de véhicules et de matériels de collection d'origine militaire, pour protéger, en tant que patrimoine historique, ces véhicules et matériels.
- visant à la reconnaissance de l'État et à l'instauration de mesures de réparation en faveur des pupilles de la Nation et des orphelins de guerre ou du devoir...

Ainsi que deux propositions de loi constitutionnelle :

- tendant à modifier l'article 2, alinéa 4 de la Constitution du 4 octobre 1958 ;
- relative à la Charte des droits naturels et des libertés fondamentales.

Il a également cosigné notamment les propositions de lois :

- visant à rendre déductibles les cotisations d'assurance complémentaire santé du revenu imposable des retraités ;
- visant à préserver l'autorité parentale partagée en cas de séparation des parents
- visant à exonérer la pension des orphelins de l'impôt sur le revenu dans la limite de 1 2000 euros ;
- visant à améliorer la qualité nutritionnelle dans la restauration scolaire et universitaire afin de lutter contre l'épidémie d'obésité ;
- tendant à garantir les conditions de fourniture du service public postal ;
- visant à instituer un crédit d'impôt correspondant aux cotisations d'assurance complémentaire santé versées par les retraités.

Parmi près de 100 questions écrites déposées, Franck Marlin a interrogé le gouvernement sur :

- les dysfonctionnements et la mise en œuvre d'un plan de rénovation des lignes C et D du RER ;
- les droits des malades en fin de vie ;
- les cotisations sociales dues par les retraités qui cumulent un emploi salarié ;
- les conséquences, pour les familles, des retards dans la délivrance des passeports biométriques ;
- l'utilisation de quotas pour la verbalisation des infractions routières ;
- le prix du gaz ;

- la mise en œuvre du programme de développement du numérique pour les communes de moins de 2 000 habitants ;
- l'égalité d'accès aux soins de proximité et d'urgence, leur offre et leur permanence, ainsi que sur la démographie médicale ;
- l'encadrement des fichiers informatiques (CRISTINA, EDVIGE, STIC,...) ;
- les menaces pesant sur les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ;
- les conséquences d'une remise en cause des RASED ;
- la reconduction du plan "maladies rares" ;
- le manque d'effectifs policiers en Essonne ;
- les préoccupations des personnels exerçant un emploi vie scolaire (EVS) ou d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) ;
- la gestion et la répartition des services d'astreinte de GDF et EDF ;
- les difficultés rencontrées par les apprentis mineurs et les entrepreneurs qui acceptent d'assurer leur formation pratique ;
- la provenance des pièces automobiles, et de la connaissance des lieux d'assemblage des véhicules proposés à nos concitoyens.

Les votes marquants de votre Député

Il a voté CONTRE...

Le retour de la France dans l'OTAN ; la loi de finances 2009 ; la loi « Création et internet / Hadopi » ; la loi sur le « Grand Paris ».

Il n'a pas apporté son soutien à...

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009.

La loi de finances et à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2010.

Votre député a voté POUR...

Le Grenelle de l'environnement, l'institution d'un droit d'accueil pour les élèves dans les écoles maternelles et primaires les jours de grève, la réforme des institutions de la V^e République, la loi pénitentiaire, la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Des aides pour les communes

Depuis 2008, Franck Marlin a défendu de nombreux dossiers à l'Assemblée nationale en vue d'obtenir des subventions exceptionnelles pour aider au financement de projets de différentes communes. Au total, il a obtenu près de 200 000 euros !

- 25 000 € pour le Syndicat intercommunal périscolaire Guillerval / Saclas dans le cadre de la construction d'un centre de loisirs et d'un relais assistantes maternelles,
- 11 000 € pour la réhabilitation de l'ancienne mairie-école de la commune de Saint-Hilaire afin d'y créer deux nouvelles salles de classe et une salle polyvalente,
- 38 000 € pour la construction d'un groupe scolaire primaire et maternel par le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique du Plateau (qui regroupe les communes de La Forêt-Sainte-Croix, Marolles-en-Beauce, Bois-Herpin, Roinvilliers, Mespuits, Champmotteux, Brouy et Blandy),
- 19 000 € ont été attribués pour la mise aux normes de l'école primaire d'Abbéville-la-Rivière, notamment en matière d'accès aux personnes à mobilité réduite,
- 5 000 € pour la réalisation d'un préau de cour d'école à Fontenay-le-Vicomte,
- 5 000 € pour la construction d'une cantine scolaire à Nainville-les-Roches,
- 7 000 € pour la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un local sanitaire adapté au sein de l'école primaire d'Oncy-sur-Ecole,
- 30 000 € pour la réhabilitation de la salle polyvalente de Chevannes qui accueille la cuisine et la restauration scolaire,
- 10 000 € la création d'un terrain multisports à Moigny-sur-Ecole,
- 5 000 € pour la rénovation et la mise aux normes des installations électriques du stade communal de Boissy-le-Cutté
- 15 000 € pour la réhabilitation d'un bâtiment destiné à des logements sociaux à Prunay-sur-Essonne,
- 27 000 € pour l'enfouissement du réseau électrique moyenne tension, des réseaux téléphoniques à Fontaine-la-Rivière...

→ Rencontrez votre Député

Le 1^{er} lundi du mois, à 17 h 00 : à Ballancourt-sur-Essonne, en Mairie (avec M. Bernard Bouley, suppléant)

Le 1^{er} mercredi du mois, à 9 h 00 : à Itteville, en Mairie Le 1^{er} vendredi du mois, à 9h00 : à Pussay, en Mairie (avec M. Guy Crosnier, Conseiller général du canton de Méréville)

Le 2^e lundi du mois, à 17 h 00 : à La Ferté-Alais, en Mairie annexe

Le 2^e mercredi du mois, à 9 h 00 : à Méréville, en Mairie (avec M. Guy Crosnier)

Le 2^e vendredi du mois, à 9 h 00 : à Chevannes, en Mairie (avec M. Bernard Bouley, suppléant)

Le 3^e lundi du mois, à 17 h 00 : à Milly-la-Forêt, en Mairie

Le 3^e mercredi du mois, à 9 h 00 : à Saclas, en Mairie (avec M. Guy Crosnier)

Le 4^e lundi du mois, à 17 h 00 : à Angerville, en Mairie (avec M. Guy Crosnier)

Le 4^e mercredi du mois, à 9 h 00 : à Mennecy, en Mairie centrale (avec M. Bernard Bouley, suppléant)

Les permanences parlementaires sont sans rendez-vous. Il vous suffit de vous présenter aux heures précises citées ci-dessus.

→ Suivez régulièrement l'action de votre député sur son site internet www.franckmarlin.com

→ Toute l'actualité de l'Assemblée : les séances, les comptes rendus des débats, les travaux de votre député sur : www.assemblee-nationale.fr